

Sous l'égide du CBF, Amen Bank signe une convention d'adhésion aux services du CERT Bancaire



Le Conseil bancaire et financier (CBF) et l'Amen Bank ont signé, le 31 octobre 2023, une convention d'adhésion aux services de cybersécurité du CERT.

Le Conseil bancaire et financier a signé une convention avec l'Amen Bank, première banque privée à adhérer aux services de cybersécurité du CERT (Computer Emergency Response Team), dans le but de renforcer sa sécurité contre les attaques cybernétiques. Cette convention annuelle renouvelable a été paraphée par Mme Mouna Saïed, déléguée générale du CBF, et M. Néji Ghandri, président du Directoire d'Amen Bank.

Le CERT Bancaire a développé récemment un ensemble de services pour aider les membres du CBF à prévenir les attaques ciblées, identifier facilement les menaces et minimiser les risques cybernétiques.

« Nous assurons aujourd'hui les services du CERT en mode 7j/7 et 24h/24. La confiance des banques et des établissements financiers permettra, par ailleurs, de consolider encore plus notre travail », a déclaré Mme Mouna Saïed lors de la cérémonie.

De son côté, M. Néji Ghandri a justifié le choix de la banque de bénéficier des services de sécurité proposés par le CERT à travers le CBF par la nécessité aujourd'hui pour les établissements financiers de mettre en place un dispositif complet pour le monitoring de la sécurité, des équipements et des logiciels de sécurité nécessaires et notamment l'application des procédures.

L'engagement des banques et des établissements sur la voie de la digitalisation requiert naturellement d'élever et de renforcer la sécurité au maximum selon le Président du Directoire de l'Amen Bank. Celui-ci a émis le vœu que toutes les banques et les établissements financiers soient sensibilisés à cette question face notamment au nombre d'attaques cybernétiques grandissant localement et à l'échelle internationale, ce qui exige un effort supplémentaire à déployer pour l'engagement envers la sécurité des systèmes d'information.

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Nous ne pouvons pas faire face aux risques grandissants qu'en étant solidaires et à travers la collaboration et la synergie avec le CERT Bancaire du CBF pour aider les banques et les établissements financiers à disposer des compétences requises très rapidement. Cette synergie est en mesure de contribuer largement au développement de la digitalisation dans un objectif final consistant à disposer de banques plus digitalisées s'appuyant sur un meilleur service hautement sécurisé », a-t-il indiqué.

Pour y parvenir, M. Ghandri considère qu'il est indispensable de s'entourer de compétences et de ressources humaines hautement qualifiées capables de maîtriser la technologie, les infrastructures et la stratégie de la sécurité qui permet de sécuriser tout le système bancaire et financier.

« Nous sommes aujourd'hui fiers du CERT bancaire. C'est l'un des rares secteurs d'activité ayant son propre CERT de sécurité doté de compétences de haut niveau. Je pense que la collaboration des banques avec le CERT est inévitable de même que la mutualisation des ressources et l'accompagnement des banques et des différents établissements financiers par le CERT Bancaire », a-t-il ajouté.